
Renvoi au comité d'instruction publique des deux exemplaires de méthode élémentaire de lecture et de grammaire, données par le citoyen Fresneau, lors de la séance du 20 frimaire an II (10 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique des deux exemplaires de méthode élémentaire de lecture et de grammaire, données par le citoyen Fresneau, lors de la séance du 20 frimaire an II (10 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 280;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38437_t1_0280_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Copie de la lettre du général de brigade Masséna, au ministre de la guerre, datée d'Utelle, le 8 frimaire (1).

« Instruit dans la soirée du 3 au 4, que les ennemis avaient évacué La Torre, je résolus de profiter de ce mouvement rétrograde, pour les attaquer dans le fameux poste de *Castel-Gineste*, d'où ils semblaient encore menacer Utelle.

« J'assemble une partie des grenadiers et chasseurs de ce cantonnement, formant un corps de 500 hommes environ, et je me mis en marche le 4 avant le jour, longeant le chemin de *La Torre*, afin de tourner *Gineste* par sa droite, seul point qui fût attaquant. Nous gagnâmes le poste avancé des ennemis, en nous accrochant à des degrés taillés naturellement dans le roc, suspendus sur d'horribles précipices; l'audace de notre entreprise leur en imposa tellement, qu'ils s'enfuirent à notre approche. Après quatre heures d'une marche aussi pénible que difficile à travers des défilés couverts de bois, nous atteignîmes leur corps de bataille sur les hauteurs de *Castel-Gineste*, où ils étaient campés : l'action s'engagea par une fusillade des plus vives, nous fûmes bientôt à portée de pistolets de leurs retranchements. Les Piémontais forts de leur position et de la supériorité de leur nombre (car ils étaient 800), firent alors pleuvoir sur nous une grêle de balles et de roches; mais si ce genre terrible de combat étonna un moment nos braves républicains, il ne put leur arracher la victoire. Après deux heures d'une résistance opiniâtre, nous étions dans leurs retranchements : nous les forçâmes, nous les poursuivîmes jusqu'à la montagne du Brec, et plus de 80 tentes, 60 prisonniers dont 4 officiers, une foule de morts et de blessés laissés par eux sur le champ de bataille, furent les garants de ce premier succès.

« Ils s'étaient retirés dans le plus grand désordre : notre ascendant était si bien marqué, que toute formidable que fût la nouvelle position qu'ils venaient de prendre, je n'hésitai point, et ce que je ne pouvais avoir par la force, j'imaginai de l'emporter par la terreur.

« Le Brec est une montagne des Alpes, en cette partie la plus élevée et la plus difficile; on n'y arrive que par un sentier étroit et anguleux, bordé de rochers et de précipices, où depuis la naissance de la guerre, on ne s'avisa jamais de traîner du canon : ce qu'on n'avait pas entrepris, nous l'achevâmes; je fis descendre de la Madone-d'Utelle une pièce de quatre : nous la portâmes à bras l'espace de deux milles : général, officiers, soldats, tout y mit la main. Enfin, après sept heures d'un effort qui tient du prodige, et que le génie de la liberté peut seul inspirer, elle était en batterie au poste avancé de Castel-Gineste, et elle tonnait sur les esclaves sardes. Peignez-vous leur surprise, leur épouvante ! Ils s'ébranlent; grenadiers, chasseurs, éclaireurs, montent au pas de charge : nous sommes maîtres du Brec; nous poussons l'ennemi de rochers en rochers, de poste en poste. Une colonne conduite par Despinoi, adjudant-géné-

ral, se précipite par mes ordres sur Figaret. Après quelques fusillades, les ennemis fuient de toutes parts; ils nous abandonnent trois camps, plus de 40 mulets chargés de bagages et de munitions de toutes espèces, 300 tentes, des ustensiles, des armes, des matelas, des courtoises, des oreillers, tout l'attirail qui suit des hommes efféminés, des esclaves. Notre communication avec Saint-Arnoux, trop longtemps interceptée, est enfin rétablie; la nuit seule arrête notre poursuite; nous bivouaquons sur la montagne du Brec, dans le vallon de Figaret, et nous voyons, au jour, l'ennemi lever encore ses camps dans l'éloignement, et redouter notre approche.

« Tels sont les avantages qui ont signalé les armes de la République dans ces deux journées; ils impriment à cette campagne le sceau de la victoire. Adieu, les vastes projets de nos ennemis, leurs incursions sur les rives du Var, leurs châteaux en Espagne, ceux qui menaçaient naguère notre propre territoire, seront trop heureux de passer l'hiver au fond de leurs montagnes, et parmi les neiges qui vont les couvrir : au reste, notre perte a été légère; nous ne comptons que 7 morts et 20 blessés.

« L'ennemi a laissé les rochers qu'il occupait teints de son sang et jonchés de ses cadavres. Nous avons recueilli beaucoup de ses blessés, et d'après le rapport des derniers prisonniers que nous avons faits, il en a emporté encore 80 avec lui.

« Signé : MASSÉNA.

« Pour extrait :

« BOUCHOTTE, ministre de la guerre (1). »

Le citoyen Frénau (Fresneau), instituteur, fait hommage à la Convention de deux exemplaires d'une méthode élémentaire de lecture et de grammaire.

Mention honorable de l'hommage; renvoi au au comité d'instruction publique (2).

Suit la pétition du citoyen Fresneau (3).

Pétition à la Convention nationale.

« Citoyens législateurs,

« Ne pouvant, par des moyens pécuniaires, participer aux besoins de la République, et étant bien persuadé que tout républicain doit contribuer suivant ses facultés, j'offre une méthode élémentaire de lecture et de grammaire française, formée par les fondements du langage, qu'un zèle de père et de citoyen m'a engagé d'établir, non sur une vaine spéculation, mais sur une étude pratique et des expériences réitérées, et favorisées d'un heureux succès. J'offre, de plus, de m'assujettir à des cours périodiques sur ladite méthode, pour en étendre l'usage en faveur de jeunes personnes de la classe infortunée, dont les parents auront bien mérité de la patrie. Puissè-je moi-même bien mériter

(1) *Moniteur universel* [n° 81 du 21 frimaire an II (mercredi 11 décembre 1793), p. 328, col. 1]; *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 448, p. 285); *Premier supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 20 frimaire an II (mardi 10 décembre 1793).

(1) Vifs applaudissements, d'après le *Journal de Perlet* [n° 445 du 21 frimaire an II (mercredi 11 décembre 1793), p. 84], d'après l'*Auditeur national* [n° 445 du 21 frimaire an II (mercredi 11 décembre 1793), p. 2] et d'après les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 344 du 21 frimaire an II (mercredi 11 décembre 1793), p. 1558, col. 1].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 93.

(3) *Archives nationales*, carton F⁷ 1008¹, dossier 1378.